



15 septembre 2017 – Communiqué de la Fédération CGT des Services publics

Macron et le logement : en marche vers la régression

Les difficultés d'accès au logement et de maintien figurent dans les tout premiers rangs des préoccupations de nos concitoyens.

E. Macron sait que c'est un sujet, sur lequel, comme ses prédécesseurs, il sera jugé. Chaque hiver les morts de sans-abri portent la marque d'une société profondément inégalitaire et aussi d'une impuissance à modifier durablement cette injustice sociale.

C'est donc une question importante sur laquelle Macron doit donner l'impression d'avancer pour faire passer son projet global de libéralisation.

Pour ce faire, partant du principe que le pouvoir d'achat de nos concitoyens ne va pas évoluer à la hausse, bien au contraire puisqu'il fait tout pour que ce ne soit pas le cas, il s'engage dans un processus visant à faire baisser le coût du logement tout en préservant les marges des promoteurs et des grandes entreprises du BTP, avec pour effet escompté une baisse du budget logement de l'État.

Autre effet escompté, une relance de l'emploi (à faible coût, assuré par les effets de la Loi Travail...) dans le bâtiment, secteur qui a énormément réduit ses effectifs ces dernières années.

La recette est donc d'agir sur les normes sociales et environnementales. Le gouvernement joue sur le fait que celles-ci sont souvent perçues comme trop contraignantes, omettant de souligner qu'elles sont de nature à garantir la sécurité et la qualité des logements dans lequel ils vont vivre pendant de longues années. On relance donc les I.S.T. (Immeubles Sociaux de Transit) construits dans les années 60 pour accueillir notamment tous les Parisiens pauvres, habitant dans des logements insalubres, qui ont été relogés en banlieue.

Que ces futurs logements soient plus énérgivores et que cela augmente fatalement la facture de chauffage, peu importe puisque ce sont les plus pauvres qui n'ont pas le choix qui paieront la note...

Cela étant, il n'y a aucune certitude que le budget de l'État pour la mise en œuvre de ce plan catastrophique soit totalement sanctuarisé dans les budgets à venir, comme en atteste la

COMMUNIQUE DE PRESSE

décision de la baisse de 5 € des APL qui visait d'une part, à assurer une « recette de poche » dans le budget et, d'autre part, à donner aussi un nouveau signal d'une volonté imperturbable du Président à poursuivre ses desseins quitte à annoncer sans aucune crainte des mauvaises nouvelles...

La garantie d'un logement pour tous est un élément majeur du vivre ensemble, de l'intégration et de la cohésion sociale dans notre société.

Cela suppose d'agir pour une nouvelle politique nationale d'aménagement du territoire en faveur d'une véritable mixité sociale.

L'État doit être le garant de ce droit sur tout le territoire.

Le droit au logement doit garantir :

- l'accès pour tous au logement décent et le maintien dans les lieux sans discrimination de nationalité, de situation sociale ;
- le droit à l'accessibilité pour tous types de situation de handicap ou de perte d'autonomie ;
- l'arrêt immédiat des expulsions sans relogement et l'interdiction des coupures d'eau, d'électricité, du chauffage dans le parc privé comme dans le parc public ;
- l'accueil de façon digne et adaptée des personnes sans logis et le développement d'une politique d'hébergement pour répondre aux situations d'urgence ;
- le développement d'une politique du logement adaptée aux étudiants, apprentis, aux jeunes démarrant dans la vie active ;
- le libre choix entre la location ou l'accession à la propriété ;
- que la quittance (loyer et charges) des locataires n'excède pas 20 % de leurs revenus ;
- l'organisation, le développement et la répartition de la production de logements sociaux pour répondre aux besoins. Cela relève de la responsabilité de l'État qui doit l'assumer dans le cadre d'un grand service public de l'habitat et du logement garantissant l'égalité d'accès à tous et la qualité des services dans le cadre d'une politique de la ville favorisant le développement des quartiers par l'implantation de services publics.

Cela pose l'exigence de réorienter les choix budgétaires et des financements nouveaux en priorité pour le logement social, tout en contribuant à l'aide à l'accession sociale à la propriété.

Avec en particulier les agents et salariés du secteur du logement social, la Fédération CGT des services publics continuera d'agir en ce sens.